

Centre de formalités des entreprises (CFE) guichet CCI
15 rue de Verdun, centre ville, Nouméa
BP M 3 – 98 849 NOUMEA CEDEX
Tél : (687) 24 31 30 / Fax : (687) 24 31 31 / Mail : cfe@cci.nc
Horaires : du **lundi** au **jeudi** de **8h00** à **16h00**
Vendredi 8h00 à 12h00



POUR TOUTES MODIFICATIONS CONCERNANT

LE LIEU D'EXERCICE

MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES

R C S	R I D E T		
- 2 bulletins modificatifs B3	- 1 bulletin RID M2C <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <thead> <tr> <th>DSF (uniquement pour les Sociétés)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- 1 bulletin modificatif</td> </tr> </tbody> </table>	DSF (uniquement pour les Sociétés)	- 1 bulletin modificatif
DSF (uniquement pour les Sociétés)			
- 1 bulletin modificatif			

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

10 250 XPF (uniquement chèque à l'ordre du « Régie de recettes du RCS-DAE »)
+ 2 500 XPF si dépôt du RBE (Document relatif au bénéficiaire effectif)

9 500 XPF (chèque à l'ordre du « Régisseur caisse de recettes de l'imprimerie administrative » ou espèces)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

ET PLUS PARTICULIEREMENT

- Pour le lieu d'exercice

Préciser les nouvelles surfaces sur le bulletin RID (ainsi que tous les renseignements d'usage : nombre de salariés, engins...)

NB : Dans tous les cas, pour les sociétés, pensez à faire parvenir un extrait Kbis modifié au service de la Fiscalité professionnelle
Hôtel des impôts, 13 rue de la Somme, Centre-Ville, NOUMEA
☎ 25 75 00